

Mélanges de toponymie belge

par AUGUSTE VINCENT.

1. Les noms de lieux de Belgique transportés à l'étranger.

Le transport d'un nom de lieu à un autre lieu est un phénomène assez fréquent. Voici comment je le caractérisais en 1927, en traitant des noms transportés dans l'intérieur de la Belgique (1) :

« Il arrive parfois que l'on emploie un nom propre de lieu, sous sa forme originale ou sous sa forme légèrement modifiée, pour désigner un nouveau lieu. Ce transport de nom peut être nettement intentionnel (*Haelen, Loncin, Merckem*) (2) ; il peut être causé par un déplacement matériel d'un monastère, par exemple, précédé d'une extension du nom primitif (*Aywières, Villers*) ; dans le cas de transport par possession seigneuriale, le phénomène semble dans notre pays avoir été graduel, et il se double du passage préalable d'un nom de lieu à un monastère (*Baudeloo, Hastière, Middelbourg*), ou à un seigneur, une famille (*Bierbais, La Hamaide, Mellaerde, Pervyse, Renarstein*). »

Aujourd'hui, ce sont les noms transportés de Belgique

(1) *Les noms de lieux de la Belgique*. Bruxelles, 1927, p. 7-8 : « Noms transportés ».

(2) Les exemples en italique sont expliqués dans la liste qui est donnée aux p. 8-9 du volume cité.

à l'étranger qui retiendront notre attention. On les trouve dans les régions où les Belges se sont installés ; ou bien ils ont été donnés à une contrée dont l'aspect général peut rappeler une de nos provinces (*Flandre*) ; des noms de villes belges, comme *Bruges*, *Tournai*, ont été choisis pour des « villes neuves » du Midi de la France à cause de la notoriété que leur procurait leur commerce extérieur (spécialement celui des draps, sans doute) ; quelques noms (*Fleurus*, *Jemmapes*, *Waterloo*) évoquent une victoire remportée par des étrangers sur notre sol ; reste enfin un inévitable déchet de noms dont nous ne sommes pas à même d'expliquer le transport et ses modalités (*Brabant* à l'île Maurice).

Nous passerons les noms en revue par pays, en commençant par nos voisins : Hollande, France et Algérie, Allemagne, Angleterre, îles Açores, île Tristan da Cunha, Haïti, États-Unis, Canada, Congo, île Maurice et Ceylan.

Hollande. — K. DE FLOU s'est occupé (1) des noms belges transportés en partant de cette observation, que beaucoup de noms jurent avec leur milieu géographique ou linguistique. Il cite trois noms belges transportés à l'étranger : *Coolscamp*, *Assebroucke* et *Rousselare*, près d'Aardenburg, en Zélande. Le transport des deux premiers serait dû aux seigneurs de Claerhout, sous Pitthem (Fl. oc., canton Thielt), qui furent aussi, à une certaine époque, seigneurs de la cour d'*Assebrouck* (Fl. oc., c. Bruges), et du village de *Coolscamp* (Fl. oc., c. Ardoye). Ayant acheté des fermes à Aardenburg, ils se sont plus à les dénommer d'après deux de leurs seigneuries. Les deux noms zélandais ont du reste disparu aujourd'hui. Quant à *Rousselare*, aussi appelé *Nieuw-Rousselare*, et qui subsiste encore dans

(1) *De migratie der plaatsnamen*, dans *Verslagen en Mededeelingen der K. Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde*, 1925, p. 138-148.

Rousselaerwech et *Rousselaer-Polder*, DE FLOU nous assure qu'il provient d'un seigneur de *Roulers* (Fl. oc.) privé de son fief, et qui attacha son titre à une localité nouvelle (v. ci-dessous).

Des noms de lieux belges transportés en Hollande ont encore fait l'objet d'une étude d'E. VLIETINCK (1). Ce sont : *Slype* (Fl. oc. ; cité en 840) ; près d'Aardenburg (Zélande), 1243 Slippendam. — *Nieuport* (Fl. oc. ; 1163), et *Nieu-poort* (Holl. ; 1283) ; jadis ville, aujourd'hui village. — *Coxyde* (Fl. oc. ; 1270), et *Coxyde* (Zél. ; 1263 ; la localité belge doit, selon VLIETINCK, être beaucoup plus ancienne). — *Roulers* (Fl. oc.), fl. *Rousselare* (822) ; localité homonyme près d'Aardenburg (Zél. ; 1218), 1347 Rollario... que novum Rollarium appellatur ; cette localité a disparu. D'autres villages zélandais portent le même nom que des villages flamands, mais ne figurent malheureusement que dans des documents assez rares : *Breedene* ; *Ramscapelle* (1138) ; *Oostende*. On en est réduit pour tous ces noms, dit VLIETINCK, à des conjectures ; certains peuvent très bien après tout ne pas avoir été empruntés à la Flandre, mais avoir été créés sur place. L'hypothèse qui paraît la plus séduisante à VLIETINCK est que dans l'ensemble, ces noms seraient dus à des Flamands réfugiés en Zélande lors des troubles du XI^e siècle.

France. — Nous n'avons rien relevé dans les régions voisines de notre pays. Dans la commune de Hettange-Grande (Moselle), M. DE BOUTELLER signale, en 1874 (2), une ferme appelée Chambéry ou *Gand* (1817 Chamborn, Schombourg, 1844 Gand, 1860 Chambourg ou cense de Gand) (3). Dans le sud-ouest, nous rencontrons deux fois

(1) *Uitwijking van plaatsnamen in middeleeuwsch Vlaanderen*, dans *Biekorf*, XL, 1934, p. 233-240.

(2) *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*. Paris, 1874.

(3) La transformation de *Chambourg* en *Chambéry*, sans doute

le nom de *Bruges* (Fl. oc.). *Bruges* (Basses-Pyr.) est une bastide ou ville neuve créée au début du XIV^e siècle (1). Il en est probablement de même de *Bruges* (Gir.) ; il a en tout cas été de mode dans ces régions, au moyen âge, de donner le nom d'une ville étrangère bien connue aux « villes neuves » créées de toutes pièces (2). C'est le cas pour *Tournay* (Hautes-Pyr.), chef-lieu de canton, bastide construite en 1307, sur l'emplacement d'un village appelé *Renson* (3). « Le nom nouveau, dit JOANNE, fut adopté en souvenir de la ville de Tournai dans le Hainaut. » La forme du nom trahit du reste son origine septentrionale ; la localité est entourée de noms en *-ac* ; la forme régionale aurait été **Tournac*.

Enfin, le nom de la *Flandre* se rencontre en plusieurs points de la France : *Flandre*, village dépendant d'Aoste (Isère ; XIV^e territ. Flendres) (4) ; *Flandre*, hameau de Dolomieu (Isère) (5) ; *Flendres*, hameau de Villeneuve-sur-Yonne (Yonne ; 1699 Flandre) (6) ; au nord de Rochefort (Char.-Inf.), une région basse et coupée de canaux s'appelle *Petite-Flandre* (7).

Algérie. — Deux localités y portent le nom de villages

d'après le chef-lieu de la Savoie, est aussi une sorte de transport, mais vraiment indirect.

(1) P. JOANNE, *Dictionnaire géographique et administratif de la France*. Paris, I, 1890, p. 642. « Paraît, dit JOANNE, avoir eu pour premiers colons des Flamands qui lui auraient donné le nom d'une de leurs principales villes. On reconnaît encore dans le langage des habitants des expressions flamandes bien caractéristiques. »

(2) Voyez A. VINCENT, *Toponymie de la France*. Bruxelles, 1937, nos 7, 905 et 929.

(3) JOANNE, *Dict.*, VII, 1905, p. 4917.

(4) U. CHEVALIER, *Dictionnaire du département de l'Isère*. Romans, 1921.

(5) *Ibid.*

(6) MAX. QUANTIN, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*. Paris, 1862.

(7) La carte de France de Cassini (XVIII^e siècle) donne à la localité de Saint-Louis, située dans cette région, le nom de *Saint-Louis de la Petite Flandre*.

belges, évidemment en commémoration des victoires remportées par les Français : *Fleurus*, au sud-est d'Oran, d'après *Fleurus* (Hainaut ; bataille de 1794) ; *Jemmapes*, au sud-est de Philippeville, d'après *Jemmapes* (Hainaut ; bataille de 1792). Ces deux noms figurent sur les cartes de l'Algérie depuis 1856.

Allemagne. — On sait qu'au moyen âge, d'assez nombreux colons belges et hollandais s'établirent en Allemagne. EMILE DE BORCHGRAVE leur a consacré un travail étendu (1). Il croit retrouver certains noms de lieux belges dans les régions où les documents signalent des colons de notre pays. Toutefois il s'agit souvent de noms que l'on a parfaitement pu former sur place antérieurement au XII^e siècle (v. p. ex. p. 59 pour la région de Brême). Plusieurs localités s'appellent *Fläming*, *Flemmingen*, mais ces noms ne nous intéressent pas ici. *Muntenacke*, cité dans le Brandebourg en 1505 (p. 119) représente-t-il *Montenaeken* (Liège) ? *Gente*, *Eyper*, *Mügeln*, *Welsike*, *Lichtervelde* (p. 126) sont-ils les noms de *Gand*, *Ypres*, *Malines*, *Velsique* et *Lichtervelde* ? On peut le supposer, mais les documents présentés par DE BORCHGRAVE n'entraînent pas la conviction. En l'absence de nouvelles recherches, le problème reste posé (2).

Angleterre. — Un faubourg de Liverpool, quartier de villas, porte le nom de *Waterloo*. Dans le Warwickshire, on rencontre *Royal Leamington Spa*, où se retrouve le nom de *Spa* (Liège) ; mais on sait qu'en Angleterre, *spa* est devenu un nom commun signifiant « ville d'eau, station balnéaire ».

(1) *Histoire des colonies belges qui s'établirent en Allemagne pendant le XII^e et le XIII^e siècle* (Académie royale de Belgique. Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers, in-4^o, XXXII, 1864-1865. Bruxelles, 1865).

(2) E. FOERSTEMANN, *ON³*, Bonn, 1913-16, ne fournit aucune indication.

Açores. — Les îles Açores (possession portugaise) ont été appelées, à la fin du XV^e siècle et au XVI^e, « îles Flamandes », en portugais « ilhas Flamengas ». L'une d'elles, Fayal, est appelée « Nouvelle-Flandre » sur le globe de Martin Behaim, confectionné à Nuremberg en 1494 : *neu flandern, oder Insula de faial* (1). Cette île avait déjà plusieurs fois changé de nom : 1345 I. de la Ventura, 1460 Sam Luis, 1485 Y. Ofaial (2) ; 1460 San Diniz, XV^e y^a de San Dinis, v. 1470 y^a Faial (3). En 1460, Henri le Navigateur avait cédé les Açores à son neveu, le roi de Portugal Alphonse V, qui les donna à l'infant D. Fernando. Celui-ci établit à Fayal, comme capitaine donataire, Josse de Hurtere (Joos d'Utra), d'une famille noble du Franc de Bruges, qui s'y rendit avec un certain nombre de ses compatriotes, et probablement avec l'appui de la femme de Philippe le Bon, la duchesse Isabelle de Portugal. Behaim, qui épousa la fille de de Hurtere en 1488, et résida à Fayal, mais dont les dires sont sujets à caution, évalue à 2.000 le nombre des colons flamands amenés à Fayal ; en 1494, il y avait 1.500 habitants (4). Vers 1507, le flamand avait cessé d'être parlé dans cette île (5). Quant au nom d' « îles Flamandes », on le trouve d'abord dans une lettre de 1494 où Martin Behaim donne son adresse : « Martino Bohemo... genero capitanii Insularum azores faial et pico et Insularum flamengorum ubi ubi sit ». Il faut ensuite aller jusqu'en 1569 pour retrouver le nom ; à cette date, Mercator, dans sa *Nova et aucta orbis terrae*

(1) E. G. RAVENSTEIN, *Martin Behaim, his life and his globe*. London, 1908, in-f^o.

(2) Ibid.

(3) JULES MEES, *Histoire de la découverte des îles Açores et de l'origine de leur dénomination d'îles Flamandes*. Gand, 1901, in-8^o (*Université de Gand. Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres*, 27^e fascicule).

(4) RAVENSTEIN, p. 49. L'exactitude de ces chiffres nous importe peu.

(5) D'après VALENTIN FERNANDEZ. Voyez MEES, p. 109.

descriptio, donne aux Açores le nom de *Insulae Flandricae* (1). De même, en 1595, Ortelius, dans une nouvelle édition, augmentée, de son *Theatrum orbis terrarum* (publié pour la première fois en 1570), dit : « ... nostrates (Açores) de *Vlaemsche eylanden* vocant, quasi *Flandricas insulas* » (MEES, *op. cit.*). Ce nom donna lieu ensuite à toute une légende.

Ile Tristan da Cunha. — Ile située en plein Atlantique, au sud-ouest du cap de Bonne-Espérance ; possession anglaise, avec une bonne centaine d'habitants. Après la suppression de la Compagnie d'Ostende, un octroi fut accordé en 1775 à une société connue sous le nom de Compagnie d'Asie et de Trieste. Cette Compagnie établit des comptoirs à Canton, Macao et aux Indes ; elle prit possession de l'île Tristan da Cunha, et lui donna le nom d'île de *Brabant*. Mais bientôt son activité se termina par la banqueroute (2).

Haïti, possession française. — Il y eut là jadis une *Nouvelle-Flandre*. On y trouve encore aujourd'hui une localité appelée *Anse d'Hainault*, avec port.

États-Unis. — Les États-Unis, point de mire d'une intense émigration européenne pendant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e, possèdent une toponomastique bigarrée. On y remarque partout, à côté d'un foisonnement de noms empruntés à l'Angleterre, des noms de lieux de l'Europe continentale, et notamment un certain nombre de noms belges. La plupart sont cités par HENRY G.

(1) Sur la même carte, Mercator place au nord-nord-ouest de San Miguel, à la latitude de Brest, « une autre île portant le nom de *Vlaenderen* qui n'a jamais existé et qui doit être classée parmi les îles fantastiques si nombreuses à cette époque ». MEES, *op. cit.*, p. 112.

(2) M. HUISMAN et P. JACQUET, *Cinq siècles d'effort colonial*. Bruxelles, 1933, in-8°, p. 13.

BAYER, en 1925 (1). La chronologie des établissements qu'ils désignent est malaisée à établir pour nous. Les statistiques officielles signalent l'arrivée des premiers groupes importants d'immigrants belges entre 1841 et 1850. Quelques noms en tout cas sont antérieurs à cette époque. Et pour la période qui suit, nous possédons tout au moins de précieuses indications pour le Wisconsin.

Il faut évidemment mettre à part les nombreux *Waterloo* ; il y en a dans au moins vingt États de l'Union. Ils sont bien probablement dus, pour la plupart, non à des Belges, mais à des Anglais, et doivent être mis en parallèle avec les noms de *Fleurus* et *Jemmapes* en Algérie (voyez plus haut).

Le premier nom qui, à notre connaissance, paraît être emprunté à la Belgique, est *M^t Kemble* ; il figure sur une carte de 1777 à l'est de N[orth] Hannover dans le New Jersey, à la hauteur de New York (2). Ce nom fait penser au *Mont Kemmel*, fl. de Kemmelberg, 1641 Den Kemmel Bergh, 1704-1705 du mont de Kemmel (3). Le village même de *Kemmel* (Fl. oc., arr. Ypres, c. Messines) nous est connu sous les formes suivantes : 961 ecclesia de Kenilis (= *Kemlis), 1066 villa Kembles, 1089 de Kemlis, 1123 Chembla, 1227 Kemmele (4). *Kemble*, il est vrai, est le nom d'un village du Gloucestershire (jusqu'en 1897, du

(1) *The Belgians first settlers in New York and in the Middle States*. New York, 1925, in-8°. — P. 202-203 : « Geographic names in the United States connected with Belgian settlements and memories » ; 14 noms (certains existent à plusieurs exemplaires), mais aucune indication de date.

(2) *A map of the provinces of New-York and New-Jersey... from the topographical observations of C. J. SAUTHER*. Augsburg, Matthew Albert Lotter, 1777. — Sur la rive droite de l'Hudson, la carte renseigne *Bergen*, qui évoque probablement, dans cette région riche en noms hollandais, la ville de Berg-op-Zoom.

(3) K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie van Westelijk Vlaanderen...* Brugge, VII, 1927, col. 497.

(4) *Ibid.*, col. 485 ss.

Wiltshire) ; ses formes anciennes sont : 682 Kemele, 1065 Kemele, 1086 Chemele, 1523 Kembyll (1). Mais ce nom n'est jamais donné comme associé à *Mount*. Il est donc très probable que le M[oun]t Kemble de 1777 reproduit le nom de la colline flandrienne, sous une forme un peu anglicisée. En 1800 déjà, la localité est appelée Morris-town (2), nom employé jusqu'aujourd'hui.

Hoboken (New Jersey), sur la rive droite de l'Hudson, en face de New York, apparaît sur les cartes dès 1833 (3).

Pour le Wisconsin, nous avons des indications précises sur les colons belges du milieu du XIX^e siècle et les noms de Belgique qu'ils y ont transportés (4). Elles nous sont fournies par Massé, consul belge, dans un rapport du 1^{er} février 1862 (5). La colonie belge était située dans les environs de Green-Bay, entre la baie de ce nom et le lac Michigan. Le consul avait vu arriver les émigrants belges quelques années auparavant (à partir de 1859, selon O. PETITJEAN) (6). En 1862, la population belge ne comp-

(1) J. E. B. GOVER, ALLEN MAVER et F. M. STENTON, *The place-names of Wiltshire*. Cambridge, 1939, p. 60. — Nom pré-anglais (sans doute celtique). *Kemble* est aussi devenu nom de famille.

(2) P. F. TARDIEU, *Carte des Etats-Unis*. Paris, 1800.

(3) H. S. STAMMER, *A map of the Canals & Rail Roads of Pennsylvania and New Jersey and the adjoining states*.

(4) GOBLET D'ALVIELLA, *Voyages, découvertes, émigrations (Patria Belgica. Encyclopédie nationale...* publiée sous la direction de M. EUGÈNE VAN BEMMEL. Bruxelles, III, 1875, p. 207-208). — Ce passage cite comme source le rapport de J. B. A. Massé, consul de Belgique à Green-Bay (Wisconsin), daté du 1^{er} février 1862, et publié dans le *Recueil consulaire*, Bruxelles, VIII, 1862, p. 157-161.

(5) Voyez la note précédente.

(6) *Les tentatives coloniales faites sous le règne de Léopold I^{er} (La Belgique en 1930. Revue illustrée)*. P. 25 (n^o de mars), l'auteur parle sommairement des établissements belges de 1859 à Green Bay et *Town Belgium* (Wisconsin). Malheureusement, les détails annoncés n'ont pas été publiés, l'étude de PETITJEAN n'ayant pu être insérée en entier dans cette revue éphémère, publiée à l'occasion de l'Exposition du Centenaire de l'Indépendance, et terminée en décembre.

tait pas moins de 7.000 habitants. « Les principaux établissements fondés par les émigrés belges font partie des *towns* de Green Bay, Red-River (rivière Rouge), Casco, Humboldt, Bruxelles, et sont désignés par nos colons sous les noms de Grez-Daems, Dyckesville, Saint-Sauveur, Grandleez, Walhain, Sucrierie, Rosières et Nouveau-Bruxelles »... « chacun de nos villages possède une école... maîtres parlant les langues anglaise et française »... « Enfin, à Grez-Daems et à Rosières, s'élèvent des églises... » (1). Des localités citées plus haut, nous n'avons pu trouver, comme encore existantes aujourd'hui, que *Brussels*, *Rosière* (près de Brussels), et *Belgium* (1859 Town Belgium). Grez-Daems représente évidemment *Grez-Doiceau* (Brabant, c. Wavre) (2). Nous identifions ensuite *Grand-Leez* (Namur, c. Gembloux), *Walhain-Saint-Paul* (Brabant, c. Perwez), *Rosières* (Brabant, c. Wavre). *Sucrierie*, selon toute vraisemblance, rappelle l'écart de ce nom à *Waterloo* (Brabant), où se trouve une grande sucrierie. Reste *Saint-Sauveur*, dont nous ne pouvons rapprocher que *Saint-Sauveur* (Hainaut).

Mais nous trouvons des noms belges aux États-Unis en dehors de la région de Green-Bay ; certains apparaissent plusieurs fois ; les uns ont leur forme belge, d'autres sont

(1) P. 159. — MASSÉ ajoute : « Les usages et les mœurs de la Belgique, introduits dans ces contrées, adoucissent pour les nouveaux arrivés les regrets que leur cause l'éloignement de leur pays natal ; en retrouvant les habitudes et la langue de leur patrie, ils s'accoutument vite à l'exil volontaire qu'ils se sont imposé. » — Nous sommes particulièrement heureux de compléter ce passage par les renseignements que nous a fournis il y a deux ans M^{lle} Van Biesbroeck, d'origine gantoise, et bibliothécaire de Yerkes Observatory, Lake Genève (Wisconsin). A Brussels (Wisc.), les vieux parlent encore le français, et ont conservé certains usages de Belgique (tarte aux matons, chapelles rustiques, clôtures de bois autour des champs et non de fil de fer) ; le seul fait d'être d'origine belge a valu à M^{lle} Van Biesbroeck un accueil chaleureux.

(2) *Daems* est un nom de famille belge, et pourrait avoir été substitué à *Doiceau* ; il est plus simple d'y voir le résultat d'une confusion.

anglicisés. Voici ceux que nous avons notés : *Antwerp* (Michigan, Mississipi, New York, Ohio) ; dans l'Illinois, au sud-ouest de Chicago, *Danvers* est peut-être un nom de famille ; *Belgium* (New York) ; voyez plus haut un homonyme dans le Wisconsin ; *Boitsfort* (Wisconsin) ; *Brussels* (Illinois) ; *Brussels* (Missouri) ; *Calamine* (Wisconsin ; dépendance de Moresnet, Liège) ; *Charleroi* (Pennsylvanie ; verriers originaires de Charleroi, Hainaut) ; *Flanders* (Michigan, New Jersey, New York) ; *Floreffe* (Pennsylvanie ; d'après Floreffe, Namur) ; *Ghent* (Kentucky, Minnesota, New York, Pennsylvanie) ; *Hoboken* (Alabama, Georgie, Indiana, New Jersey ; pour ce dernier nom, voyez plus haut ; Hoboken, Anvers) ; *Namur* (Wisconsin) ; *Ostend* (Pennsylvanie) ; *Spa* : « In many compound place names », dit BAYER (mais il n'en cite pas, et nous n'avons pas réussi à en retrouver) ; *Wallonia* (Kentucky).

Canada. — Dans l'Ontario, à l'ouest de la Georgian Bay, on remarque *Waterloo*, chef-lieu d'un comté (au nord de celui-ci est le comté de Wellington) ; au nord-ouest de là, *Brussels* ; et plus au nord, *Kemble* (il est impossible de dire s'il s'agit de *Kemmel* (Fl. oc.) ou de *Kemble* (Angleterre) (1) ; voyez plus haut. Dans la province de Québec, existe une localité appelée *Namur*.

Congo. — La toponymie européenne au Congo commence avec la traversée de l'Afrique par Stanley (1874-1877) (2). Le premier nom de localité créé de toutes pièces est *Léopoldville* (Stanley, 1881). Les Belges ont participé nombreux à l'œuvre commencée en 1877 par l'Association internationale africaine, sous la direction de leur roi, et

(1) *Kemble* est devenu du reste aussi nom de famille.

(2) Nous avons fait le 2 décembre 1940, à la Section wallonne de la CRTD, une communication sur l'ensemble de la toponymie due aux Européens au Congo. Ce travail sera publié en 1941.

qui aboutit à la création de l'État indépendant du Congo en 1885 (colonie belge depuis 1908). Cependant, ce n'est qu'en 1890 qu'un nom de lieu de Belgique est transporté pour la première fois au Congo. Coquilhat avait fondé en 1884 une station chez les Bangala. Elle porta le nom de *Bangala* ou *Bangalas* ; en 1890, un décret du roi-souverain lui donna le nom de *Nouvelle-Anvers*. C'est le seul nom de ce type existant au Congo. Les autres transports sont dus principalement aux missionnaires.

Les noms sont parfois transportés *tels quels, sans addition* ; nous n'avons pas trouvé d'exemple avant 1906. *Boitsfort* (Tour de), observatoire et station agronomique à Élisabethville, Katanga (Boitsfort, à Watermael-Boitsfort, Brabant). *Esschen* Kat. (Esschen, Anvers). *Merlemont*, ferme-chapelle des Pères Blancs, préfecture apostolique de Stanley-Falls (Merlemont, Namur). *Moerbeke*, Bas-Congo ; plantations ; cité depuis 1928 (deux Moerbeke, Fl. orient.). *Mont-Saint-Jean*, poste de Scheut à Nouvelle-Anvers, fondé en 1906 (Mont-Saint-Jean, à Braine-l'Alleud, Brabant). *Ostende*, poste des Sœurs du Sacré-Cœur de Marie dans l'Uélé. *Perck*, poste de Scheut à Umangi, Equateur ; cité en 1909 (Perck, Brabant). *Scheutveld*, Sankuru, mission de Scheut (d'après un lieu dit près de Scheut, à Anderlecht, Brabant). *Snelleghem*, centre agricole à Élisabethville, Kat. (Snelleghem, Fl. oc.).

Le type le plus répandu est composé d'un *nom de lieu belge* auquel s'ajoute un *nom de saint*. Il apparaît vers 1897, et sa diffusion est due à la multiplication rapide des « fermes-chapelles » (1).

Les premiers noms relevés sont *Hemptinne-Saint-Benoît*, Kasai, mission de Scheut fondée en 1897 (deux Hemptinne,

(1) Ces postes minuscules ne figurent ni dans les répertoires administratifs courants, ni sur les cartes. On commença à en fonder vers 1895.

Namur), et *Thielen-Saint-Jacques*, Kat., mission de Scheut fondée en 1898 (Thielen, Anvers). Les noms de ce type sont extrêmement nombreux ; on y retrouve notamment le nom de la plupart des localités importantes de Belgique (1). L'appellation de ces fermes-chapelles a souvent été choisie d'avance par des donateurs (particuliers, souscription de périodique, etc.). Le nom du saint est parfois celui du patron de la localité belge (2) ; il est parfois aussi emprunté à celui d'un collège de Jésuites dont les élèves ont réuni des fonds (3).

Parfois, au nom de lieu belge s'ajoute un nom de personne : *Champion-Xavier-Emmanuel*, fondé en 1902, Kwango ; *Liège-Marie-Henriette*, près de Léopoldville (prénoms de la reine) ; *Suarlée-Marie-Henriette*, Ituri, cité en 1909 (Suarlée, Namur ; prénoms de la reine). *Namur-Thomas-Louis*, poste de Norbertins dans l'Uélé, cité en 1909 (prénoms de Mgr Heylen, évêque de Namur).

Citons enfin un nom avec qualification latine : *Louvain-Alma mater*, poste secondaire des Sœurs de Marie, de Gand, près de Luluabourg-Saint-Joseph, Haut-Kasaï ; cité en 1909.

Voici enfin des dérivés latins en -a : *Brabanta* (Haut-Kasaï), cité depuis 1926 (huileries, et mission de Scheut) ; *Flandria* (Équateur), cité depuis 1928 (industrie, commerce).

(1) Plusieurs villes reparaissent avec une série de noms de saints différents : *Anvers-Notre-Dame*, *Anvers-Saint-Ignace*, *Anvers-Saint-Joseph* ; *Charleroi-Sacré-Cœur*, *Charleroi-Sainte-Marie* ; *Liège-Notre-Dame*, *Liège-Saint-Christophe*, *Liège-Saint-Hubert*, etc. (nous avons noté plus de 15 Liège) ; *Louvain-Notre-Dame*, *Louvain-Saint-Joachim*, *Louvain-Saint-Michel*, *Louvain-Sainte-Gertrude* ; quatre Namur, trois Turnhout, etc.

(2) *Casterlé-Saint-Willibrord*, Bas-Congo ; *Dinant-Saint-Perpetus*, Uélé ; *Hérenthals-Sainte-Waltrude*, Uélé ; *Lierre-Saint-Gommaire*, Uélé.

(3) *Bruzelles - Saint - Michel*, Kwango ; *Charleroi - Sacré - Cœur*, Kwango ; *Tournai-Notre-Dame*, Kwango.

Île Maurice (ou île de France), dans l'Océan Indien, à l'est de Madagascar ; actuellement anglaise. Le cap qui se trouve au sud-ouest s'appelle cap *Brabant* ; il est dominé par la montagne dite le morne *Brabant* (1). Nous n'avons pu trouver l'origine de ces dénominations (2).

Ceylan. — En 1901, on cite à Ceylan une école établie par une mission de Jésuites, et appelée *Tournai-Notre-Dame* (*Missions belges de la Compagnie de Jésus* [revue], Bruxelles, 1901). Tout comme pour la ferme-chapelle de même nom dans le Kwango, au Congo, que nous avons mentionnée plus haut, c'est le Collège Notre-Dame, à Tournai, de la Compagnie de Jésus, qui avait réuni les fonds nécessaires à la création de l'établissement.

2. Y a-t-il des noms de lieux flamands du XII^e siècle à Neufvilles-lez-Soignies ?

M. R. DERIVIÈRE a publié, dans le *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie* (XI, 1937, p. 99-150 ; avec carte pliante) une étude intitulée : *Les noms de lieu de Neufvilles* (*Glossaire précédé d'une notice historique*). Il y attire l'attention sur la présence de toponymes « flamands » ; ceux-ci dateraient de la fin du XII^e siècle, et auraient été donnés par un colon flamand appelé Hoste.

Ce serait-là une découverte intéressante. Aussi l'étude de M. D. n'est pas restée inaperçue. M. VAN DE WIJER dit (BCRTD, XII ; 1938, p. 197) : « De bijdrage van R. DERIVIÈRE... met een aantal oude Vlaamse plaats-

(1) 1838 le *Morne-Brabant* ; Baron d'UNIENVILLE, *Statistique de l'île Maurice*... Paris, 1838, p. 27.

(2) L'île fut découverte par des Portugais en 1507 ; en 1595, des Hollandais l'appellent île Maurice en l'honneur d'un prince d'Orange ; elle fut française de 1715 à 1812, sous le nom d'île de France.

namen... Den Vlaming Hoste... » Et M. HAUST (ibid., p. 397, n° 71) : « ... de curieux détails sur une colonie flamande qui s'installa vers 1195 au nord-est de la commune et qui ne tarda guère à se résorber, tout en laissant « une tache de toponymes flamands, romanisés à en devenir méconnaissables »... »

Mais voyons si les conclusions de M. D. reposent sur une base sérieuse.

Examinons d'abord les sept noms de lieux cités par M. D. (p. 110) comme datant de la fin du XII^e siècle. Ce sont : *Clipot*, *Dudler*, *Geelenhul*, *Guerbise*, *Hierbise*, *Steenhout* et *Sténébreux*. Ces noms ne sont connus que par des actes bien postérieurs à la date donnée comme celle de l'arrivée de Hoste (1194) : XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècle. *Clipot* a, par son suffixe, un aspect bien roman, et non germanique (il apparaît du reste d'abord sous la forme *Clipoteau*; (1605, dit M. D.; mais déjà 1595; v. plus loin). M. D. le croit flamand, parce qu'il y voit le radical *klippe* « falaise, rocher », qui se retrouverait dans plusieurs noms de moulins, p. ex. *Clipet*, à Velaines-lez-Tournai, *Clipon*, moulin à Gravelines (on pourrait ajouter p. ex. *Clipin*, nom de deux moulins du Calvados). Mais dans tous ces noms, le suffixe est roman; et pour le radical, rapprocher évidemment v. fr. *clipee* « coup », *clipet* « battant de cloche ».

Les deux noms en *-bise* (*Guerbise*, 1785; *Hierbise*, 1672) ne peuvent être attribués au XII^e siècle (M. D. ne donne d'ailleurs aucune raison à sa datation). Ce sont des noms bien plus anciens; le primitif est en *-beek*, et l'évolution en *-bise*, qui a attiré maintes fois l'attention, est bien représentée dans la région : *Straubise*, cité à Neufvilles même dès 1194; et dans deux communes voisines : *Hembise*, à Cambron-Saint-Vincent, et *Quierbise* à Chapelle-Notre-Dame-Louvignies.

Dudler (1718 en la couture du Dudler) contient, pour

M. D., Dud- comme Dudzeele, et *-lare. Geelenhul* (1676 en Geelenhul coulture) serait formé de mnl. *hul* « colline » et *geel* « jaune ». *Sténébreux* (1671 la couture de Stenenbreucq, 1709 Stiennebreuze) est « le flamand steenbroecq » « marais à la pierre ».

Reste *Steenhout* ; malheureusement, oubli inexplicable, il ne figure pas au *Glossaire toponymique* ; il en est parlé dans l'Introduction historique (p. 109-110), mais sans citation ni référence.

Le lecteur se demande en vain comment les sept noms ci-dessus se rattacheraient à une colonisation flamande de 1194 (et années suivantes) ; et M. D. ne donne à ce sujet aucune clarté.

Mais quand on a recherché — sans résultat — *Steenhout*, on s'aperçoit que *Hoste* lui-même reste insaisissable aussi. M. D. ne reproduit aucun texte où serait cité ce personnage sur lequel il fournit tant de détails précis ; aucune des citations bibliographiques ne mène à un document concernant ce *Hoste*.

Il est vrai que son nom survivrait dans un nom de lieu, l'*Hoste-Haye*. « *Hoste* est un nom de personne, dit M. D. (*Glossaire*, p. 137). Cette « *haye* » faisait limite entre la seigneurie de Hasnon et les propriétés de *Hoste* seigneur de Félignies et Godimont ». M. D. donne comme prononciation locale *l'âye del ostéye* ; il n'explique pas pourquoi dans ce nom, le terme *haie* « bois », toujours prononcé *âye* dans les autres noms de la commune, se prononcerait de deux façons différentes ici. Mais est-ce réellement *Hoste-Haye* qui se trouve dans *ostéye* ? Et comment ce nom nous rassure-t-il sur l'existence de *Hoste* ?

On regrette de devoir constater un peu partout des imprécisions, des erreurs et des affirmations sans preuves.

Dans le *Glossaire toponymique*, quatorze noms ne sont pas à leur place alphabétique. Huit noms figurant sur la

carte ou cités dans le texte n'ont pas de notice (*Basse-Gage* ; *Bois Moreau* ; *Hasnon*, cité p. 113 et 137, et dans DE RAADT, *Sceaux armoriés*, II, p. 39 ; *Haute-Gage* ; *Jean Sart* ; *Mont-à-la-Gage* ; *Soil* ; et *Steenhout* déjà signalé ci-dessus).

Plusieurs notices devraient être précisées et complétées. *Clipoteau* (Clipot), cité en 1605, est mentionné dès 1595. À l'article *Court*, l'auteur signale pêle-mêle « quelques noms de fermes du même genre ». La date la plus ancienne est 1586. Or, les *Monuments* ont des actes de 1254, 1267, 1283, avec des formes intéressantes. *Godimont* et *Hoste-Haye* sont donnés comme ayant porté le nom de *Steenhout*, mais non dans leur notice. *Spondiau* et *Spotiau*, deux lieux dits entièrement différents, ont leurs citations mélangées en une seule série. Sous *Waressaix*, on lit : « Le terme est assez connu pour nous dispenser des citations. À noter cependant que nous n'avons relevé qu'une fois la forme avec *ch* : *Warechaix* en 1712. » Les glossaires toponymiques doivent donner de plus amples détails.

La méthode de l'auteur est évidemment déficiente, car les références bibliographiques sont maintes fois inexactes ; dans les textes reproduits, des mots sont sautés, déformés ou déplacés ; les confusions ne sont pas rares.

Toutes ces constatations font naître une certaine méfiance. Revenons-en donc au point qui nous intéresse avant tout ici ; examinons les passages concernant Hoste, qui aurait donné des noms flamands à ses terres.

1^o P. 109 : « En 1194... le fermier Hoste [détient] les hameaux actuels de Godimont et des Carrières. » Aucune citation. Le seul acte de 1194 que cite M. D. ne mentionne ni Hoste ni les deux hameaux.

2^o P. 109 : « IV. Colonisation flamande. Ce Hoste, qui avait reçu terres et bois depuis Felignies jusqu'à l'Hoste Haye (où est situé le cimetière actuel) pour y bâtir dès

1195-1196 le moulin du Clipot (3) était d'origine flamande et baptisa toutes ses propriétés de noms flamands » (4). — La note 3 renvoie à la Chambre des Comptes, nos 19030 à 19043 [aux Arch. gén. du Roy., à Bruxelles]. La liste des sources, p. 100, dit que ces numéros concernent Braine-le-Comte, Soignies et « Noefvilles », et vont du 1^{er} octobre 1593 au 30 septembre 1607. On trouve dans le compte de 1595, n^o 19031, f^o VIII : « le moulin huisine et tordoir condist Clipoteau... » ; et pour 1596, n^o 19032, f^o VII : « ... au rieu du Clipoteau... », et f^o IX : « ... le moulin huisine et tordoir condist Clipoteau ». Cependant, M. D. cite ces comptes ; il les a dépouillés ; une erreur d'écriture n'aurait-elle pas transformé 1595, 1596 en 1195, 1196 ?

De l'origine flamande de Hoste, aucune preuve, mais seulement une affirmation : « Un des colons flamands que Marguerite de Constantinople établit très nombreux dans le Hainaut » (p. 109, note 4). C'est là chose impossible en 1194, car Marguerite de Constantinople ne naquit qu'en 1202, et ne devint comtesse de Hainaut qu'en 1245.

3^o Voici la suite (p. 109) : « D'où cette tache de toponymes flamands abandonnés depuis longtemps, à moins qu'ils n'aient été romanisés à en devenir méconnaissables. Ces colons eux-mêmes avaient été assimilés et s'étaient dispersés sur toute la commune, sans parvenir toutefois à faire oublier leur origine, puisqu'on désignait leurs demeures sous le nom de flamengeries. » — Il n'y a cependant aucune *flamengerie* à Neufvilles, et M. D. n'en cite aucune dans le passé. La dispersion des colons « sur toute la commune » n'est marquée par aucun indice.

4^o P. 109 (suite) : « Ainsi [pourquoi?] l'Hoste-haye et la terre « au Caillou » s'appelaient alors [quand?] *Steenhout...* » — Aucun texte, aucune date, ni ici, ni ailleurs.

5^o P. 110 : « Le « fermier » (mambour) de Nicolas de Rumnignies fut ainsi [c'est-à-dire parce que cet endroit s'appe-

lait Steenhout] appelé Hoste de Steenhout, et quand il obtint, dans la suite, la seigneurie de Félignies, Hoste de Steenhout de Fellignies. » — Les textes, qui donneraient ces noms, si précieux pour la toponymie de la commune, ne sont cités nulle part ; ils ne font l'objet d'aucune référence.

6° P. 110 bas : « Les hameaux actuels de Godimont et du Clipot avaient donc été réunis sous le titre de seigneurie de Felignies et Godimont, dont le sceau — les armoiries de Hoste — présentait un lion avec une bordure chargée de douze étoiles... » (1). — On connaît donc les armoiries de Hoste ! Selon la note 1 : « Toutes ces notes héraldiques sont prises au *Dictionnaire* de DE RAADT ». Malheureusement, DE RAADT, dans ses *Sceaux armoriés*, ne cite nulle part le fameux Hoste de 1194 ; s. v. *Steenhault*, il nous apprend qu'un certain Hostes de Stienhout scelle une vente faite à l'église de Bassilly en... 1366 (un lion et une bordure semée d'étoiles) ; et s. v. *Fellignies* (la seigneurie de), ou Neufvilles, près de Soignies, 1672 ; la seigneurie de Fellignies et de Godimont, 1681, il donne comme armoiries : un lion à la bande chargée de 12 étoiles.

7° P. 111 milieu : « Par lettre patente datée de 1659, les quartiers de Felignies et Steenhout (Godimont) furent donnés avec le titre de chevalier à Henri Buelens de Bruxelles. » — Ce renseignement provient sans doute de GOETHALS (IV, 1852, p. [425]). — Mais GOETHALS nous dit aussi que Ch. Théodore François de Steenhault et Felignies, mort à Felignies en 1833, est né au château de Steenhout le 22 novembre 1749. Et GOETHALS dit où est ce fameux château : à Vollezeel, Brabant, canton de Lennick-Saint-Quentin, c'est-à-dire à 20 km. au nord de Neufvilles.

Nous relevons donc une série de confusions de noms et de dates. Un Hostes de Stienhout apparaît en 1366 ; il existe à Neufvilles un lieu prononcé *ostéye*, mais dont

la graphie est *Hoste-Haye*. De là, formation d'un personnage imaginaire auquel est prêtée une activité qu'aucun document ne mentionne, et qu'une erreur de chiffres fait dater de 1195-1196 ; ce qui reporterait son installation à 1194.

On le voit, le *Glossaire toponymique de Neufvilles* devrait, pour être utilisable, faire l'objet d'une révision radicale ; l'Introduction historique devrait être refaite entièrement.

Et la création de noms de lieux flamands à Neufvilles en 1194 et années suivantes, qui avait si vivement frappé l'attention, doit être rayée de l'histoire et de la toponymie.

3. Le type « linot » dans la toponymie.

En 1938, M. HAUST a fait, à la Section wallonne de la CRTD, une communication sur les noms wallons d'animaux du type *linot* (ou *linotte*, forme qui apparaît la première, au XII^e siècle) : dérivés au moyen d'un suffixe *diminutif* qui ici indique une relation : « l'oiseau du lin »,

Dans l'échange de vues qui a suivi cet exposé, j'ai rappelé que dans un article paru en 1928 (1), je signalais ce type de diminutifs, en le définissant (je m'occupais avant tout des noms propres de cours d'eau ; mais je parlais en même temps des noms communs, qui ne paraissent pas avoir fait l'objet d'une étude antérieurement). C'est pourquoi M. HAUST, en publiant son texte (BCRTD, XIII, 1939, p. 173-182 : *Diminutifs du type fr. linot et du type w. wandion*) a ajouté quelques pages : « *Les toponymes. Post-scriptum* ».

Il apparaît qu'il est loin d'être d'accord avec moi. La question vaut donc d'être reprise.

(1) *Les noms de cours d'eau diminutifs de noms de lieux*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, VII, 1928, n° 1, p. 21-47.

Voici en deux mots de quoi se composait mon article de 1928 :

1° *La définition du type* (p. 22) : « ... un type onomastique analogue pour la forme à ceux que nous venons de citer [diminutifs divers en toponomastique], mais qui offre une particularité curieuse : le nom dérivé ne désigne pas un objet de même nature que celui qui porte le nom simple... A vrai dire, dans ce genre de noms, le suffixe n'a pas sa pleine valeur diminutive. Il indique une relation. Toutefois [parce qu'il est un suffixe à valeur ordinairement diminutive], il exprime en même temps une idée familière, caressante, qu'un autre suffixe n'évoquerait pas ». Si à *Sion* on appelle un beau jour le ruisseau la *Sionne*, ce nom veut dire « la rivière de Sion » ; mais comparez, pour la nuance supplémentaire, la *Busnette*, à *Busnes*.

2° La liste, la plus complète selon mon information à cette époque, des *diminutifs formés sur un nom de lieu mais désignant un cours d'eau*.

3° Des exemples analogues que j'avais recherchés dans le langage courant, et des *diminutifs de noms de pays et de localités* formés pour désigner des êtres et des choses du pays, de la localité.

Selon M. HAUST, dans cette dernière partie, « la plupart des exemples allégués manquent de pertinence ». Je citais quatre noms communs, *anisette*, *chardonneret*, *mousseron* et lat. *osculum* « baiser ». Ce dernier mot prête en effet à discussion, car il est attesté aussi dans le sens de « bouche » ; il peut y avoir extension de sens. Pour *mousseron*, je suivais tout simplement, en 1928, le DG, qui dit : « dérivé de mousse (ce champignon se trouvant dans la mousse) ». Les derniers dictionnaires étymologiques publiés depuis 1928, donnent une origine pré-latine à ce mot, propre à la France du nord. Pour *chardonneret*, a. fr. *chardonnereul*, *chardonnerel*, M. HAUST reprend ce qu'en dit A. THOMAS.

en citant de plus w. *tchèrdonèt*, *tchèdronèt*. Voici ce que dit A. THOMAS (*Nouveaux essais*, 1904, p. 71), dans le paragraphe 3^o, intitulé : Confusion de *-aricius* et de *-ittus* : « Mais que faut-il penser de *chardonneret* et de *pâquerette*? Le nom de l'oiseau doit-il s'interpréter par « le petit chardonneret » (cf. le w. *cherdonî*, *chardonneret*), le nom de la fleur par « la petite fleur de Pâques »? Ou bien avons-nous affaire à des formes altérées (seulement depuis une époque récente) dont les types français primitifs étaient **chardonneret*, **pasquerece*? Je ne suis pas en état de me prononcer. » L'hypothèse de l'altération (ici transformation par analogie) ne doit être invoquée qu'en l'absence de toute autre explication plus plausible. Ici, il suffit de comparer les formes parallèles de l'a. fr. *chardonneroul*, *chardonnerel*, pour lesquelles on ne peut songer à un remplacement de suffixe *-aricius*, *-erez*. La première idée de THOMAS a été de traduire *pâquerette* par « la petite fleur de Pâques » ; il devait aussi admettre comme possible la traduction de *chardonneret* par « le petit oiseau du chardon ». — Enfin, j'avais cité le mot *anisette*, dont M. HAUST ne dit rien, et qui trouve donc sans doute grâce à ses yeux. Je conclus de tout cela qu'avec des termes dont certains ont pu voir leur valeur ébranlée après 1928, j'ai cependant exactement illustré le type *linot*.

Je citais également quelques diminutifs formés sur des noms de régions, et qui sont à la fois noms et adjectifs : *Beauceron* (« de la Beauce »), *Percheron* (« du Perche »), *Solognot* (« de la Sologne »), *Berrichon* (« du Berry »), *Tourangeau* (« de la Touraine » ; sur **Tourange*). M. HAUST conteste que ces mots soient du type *linot* : « Les *Beaucerons*, les *Solognots*, les *Tourangeaux* etc. sont les petits (les enfants, les fils) de la Beauce etc., considérée comme l'alma mater des habitants : cela ressemble à *chat-chaton*, *chèvre-chèvreau*, et diffère de *lin-linot* » (p. 181).

En quoi *Beauceron* ressemble-t-il à *chaton*, *chevreau*? En rien. Le *chaton* est un « petit chat » ; on sait bien que c'est le « petit du chat » ; mais *chaton* est exactement ce que M. HAUST appelle un « diminutif réel » ; même chose pour *chevreau*. Mais si *chaton* est un « petit chat », *Beauceron* n'est pas un « petit Beauce » ; c'est bien, si l'on veut, « un (petit) de la Beauce » ; les deux choses ne sont pas de la même nature ; c'est donc un exemple du type *linot*, *berbijote*, etc.

J'ai cité également, en 1928, des dérivés par suffixe diminutif de noms de localités : *Ecaussinette* « jeune fille d'Écaussinnes », la *Bertrijote* « chanson chantée à Bertrix ». M. HAUST ne dit rien de ce groupe, peut-être parce qu'il est au fond le même que le groupe *Percheron*. Pour saisir la nuance exprimée par ces dérivés, il suffit de prendre un équivalent à suffixe non diminutif : comparez *Parisienne* et *Parisette*.

Enfin, M. HAUST aborde la toponomastique (p. 181) : « Quant aux noms de cours d'eau, tels que le *Roannay*, la *Marchette*, se rangent-ils vraiment dans la classe des diminutifs de relation? C'est possible, s'il s'agit de noms créés récemment et par analogie. Mais pour les cas les plus anciens et donc les plus intéressants, on peut le contester. »

On ne voit pas pourquoi on refuserait à priori d'admettre la formation de toponymes du type *linot* au XII^e siècle p. ex. ; c'est une époque, en tout cas, où les diminutifs foisonnent ; c'est alors, nous l'avons dit plus haut, qu'apparaît *linotte*. Mais les noms anciens sont plus intéressants que les modernes parce que leur histoire permet des remarques utiles. Et M. HAUST prend un exemple dans un groupe que j'ai eu soin de mettre à part ; j'ai pu établir en effet que pour les couples de ce groupe, le cours d'eau

et la localité ont porté d'abord le nom simple. C'est le cas du *Hoyoux*, à *Huy* (1).

« Dès la période pré-romaine, assure M. HAUST (p. 181), *Hoius* était le nom de la rivière et n'était que cela. Quand une bourgade se forma « ad Hoium », c'est-à-dire sur ses bords, *Hoius* désigna non plus seulement le *fluvius*, mais aussi le *vicus*. D'où équivoque : il fallait choisir. Naturellement on donna la préférence à l'agglomération humaine, et dès le XII^e siècle, *Hoiolus* remplaça *Hoius fluvius*. Ces trois étapes ont dû se répéter dans une foule d'autres cas. — En somme, *Hoiolus* est la même rivière que le *Hoius* primitif ; il désigne le même objet, comme *Jeannot*, *Charlot*... désignent les mêmes personnes que (petit) Jean, (petit) Charles... Rien ici encore qui ressemble à *lin*, *linot*. »

Il n'est pas nécessaire de croire que si on a dit *Hoiolus*, ce fut pour éviter la confusion avec le nom de la ville. Dans beaucoup de cas, cours d'eau et localité riveraine continuent à porter le même nom simple : *Lasne* est sur la *Lasne*, *Piéton*, sur le *Piéton*, *Mehaigne* sur la *Mehaigne* ; *Mayenne*, chef-lieu d'arrondissement, ville de 8.000 habitants, est sur la *Mayenne*.

D'autre part, l'histoire du nom du Hoyoux serait celle de *Jean* > *Jeannot* si ce nom de cours d'eau était isolé. Il n'en est rien, et de l'avis de M. HAUST, on a estimé gênant d'employer le même nom pour deux choses différentes. On a laissé le nom simple à la ville ; et c'est la rivière qui a dû se voir imposer le diminutif. Pourquoi un diminutif ? Et le diminutif de quoi ? Mais du nom de la ville, puisque c'est à la ville qu'on oppose la rivière, en marquant bien qu'elle lui est inférieure, subordonnée. Mais alors nous n'avons pas ici un *diminutif réel* ; nous

(1) 875 in vico Hoio super fluvium ejusdem nominis Hoio, XII^e s. super Hoiolum.

sommes en plein dans le type *linot*, les deux objets n'étant pas de même nature (1).

Dans mon article de 1928, j'ai cité tous les noms que j'avais recueillis. Souvent, leur histoire est maigre ou nulle ; mais deux groupes méritent une attention spéciale, parce que dans les couples qui y figurent, nous sommes certains que le cours d'eau n'a pas porté le nom simple.

1° Pour quelques couples, nous remarquons que le cours d'eau a eu d'abord un nom entièrement différent. A *Barbençon* H passe le *Barbesigneau* (1908), 1854 ruisseau de Bouillon, 1895 ruisseau du Fond-Renard. A *Busnes* PC, 1193 Bune, passe la *Busnette*, 1407 la rivière d'Allewaigue, 1453 le ruissel d'Allouvagne (Allouagne PC). A *Chrudim*, Tchécoslovaquie, passe la *Chrudimka*, qui « tire son nom de la ville », dit E. SCHWARZ (ZONF, III, 1927) ; nom ancien : la *Kamenica* (1242, etc.) ; ce nom subsiste dans celui de deux localités riveraines. La *Berounka*, qui passe à *Beraun*, Tchécoslovaquie, s'appelait jadis *Mies*, et au XVI^e siècle, *reka Plzenskà*, « la rivière de Pilsen » ; le nom populaire est *Černà voda*, « l'Eau Noire » (SCHWARZ, *loc. cit.*).

2° Il existe d'autre part des localités dont le nom, à en juger par le sens ou par la forme, n'a pas été emprunté au cours d'eau ; celui-ci porte aujourd'hui le nom dimi-

(1) Les rapports sont les mêmes pour les lieux d'abord homonymes, et où le nom d'une des localités passe à un moment donné au diminutif (mais ici, bien entendu, il s'agit d'un diminutif proprement dit). Voyez A. VINCENT, *Les diminutifs de noms propres de lieux*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, I, n° 2, avril 1922, p. 247-264). Prenons p. ex. *Engis* Lg et *Engihoul* (Ehein Lg) : 1232 *inter Engeih villam* (*Engis*) que est... *sita super littus Mose...* usque *ad aliam villam*, que vocatur *Engeih* (*Engihoul*), 1314 *Engiz...* *Engihoule*. Il est impossible d'admettre, comme dans le cas de *Jean* remplacé par *Jeannot*, qu'on ait dit *Engihoul* par *caresse*, en oubliant tout à fait l'existence d'*Engis* ; *Engihoul* signifie « le petit Engis » (la localité qui continue à porter le nom simple). Même chose pour *Ambresin-Ambresiniau*, *Lincent-Linsmeau*, *Marchienne-au-Pont-Marcinelle*, etc.

nutif correspondant, qui a donc été formé directement comme tel (comme *linot* sur *lin*). Voici quatre exemples ; le premier, *Bain*, n'est évidemment pas un nom de ruisseau ; les quatre derniers sont des noms d'établissements humains de type connu et fréquent. Le *Baignerot*, à *Bains-les-Bains* Vg ; la *Germavette*, à *Germaines* HM, 1230 Germana ; l'*Avezaguet*, à *Avezac* HP ; le *Ribeyraguet*, à *Ribeyrac* Dord. X^e castellum Ribbayrac.

Voilà des noms pour lesquels il est difficile de ne pas admettre le caractère de diminutifs de relation. Qu'ils soient récents, peu importe.

En 1935, M. P. LEBEL a publié dans *Romania* (LXI, 1935, n^o 244, p. 483-488) un article intitulé : *Les noms de lieu diminutifs de noms de cours d'eau*. Il s'étonne que je n'aie pas traité moi-même ce sujet, comme pendant à l'étude en discussion ici. Il appelle du reste « diminutifs de voisinage » les noms propres de lieux et de cours d'eau que nous préférons appeler « diminutifs de relation » ; l'idée de voisinage n'intervient pas dans la formation du dérivé.

En réalité, le phénomène est tellement général qu'il correspond évidemment à un tour de pensée tout naturel. En dehors du domaine roman, j'ai cité plus haut deux noms tchèques (on sait combien les diminutifs abondent dans la toponomastique slave). Le type *linot* se retrouve aussi dans les noms communs russes (1).

Outre les couples cités par moi et ceux qu'a étudiés M. LEBEL, il en est où le diminutif désigne autre chose qu'une rivière ou un lieu. Au sud de la *Campanie* (Campania chez Pline etc.), se trouve le cap *Campanella*. A Corfou, on remarque, au nord, la localité de *Kassopo* ; là commence le cap appelé P. *Cassopetto* (dim. italien).

(1) Communication due à M. Bruyère, bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Belgique.

Au nord-est de la Sardaigne, se trouve, près du cap *Figari*, l'île *Figarello*.

Je termine en rappelant avec plaisir les appréciations élogieuses que M. HAUST a bien voulu formuler à deux reprises sur mon travail de 1928 (1).

Faut-il, de ces éloges, conclure que M. HAUST admet réellement l'existence des diminutifs de relation dans la toponomastique? Son post-scriptum de 1939 s'efforce en tout cas d'en réduire l'importance.

Quoi qu'il en soit, on relève, dans la toponomastique belge et étrangère (domaines roman et slave) des quantités de couples identiques à *linot-lin*. Le dérivé a un suffixe diminutif; mais il s'applique à un objet d'autre nature que celui qui porte le nom simple; ce n'est donc pas un *diminutif réel*; il exprime une *relation*, mais avec une nuance supplémentaire, caressante, familière.

Ces noms sont vraiment trop nombreux pour que l'on puisse avoir recours à une autre explication, p. ex. un remplacement de suffixes. Ce qui est considéré comme tout naturel dans le langage courant, nous devons l'admettre aussi dans les formations toponymiques.

(1) En 1929, dans sa riche chronique sur la philologie wallonne (BCTD, III, 1929, p. 157-158): « Il étudie, de façon exhaustive ou peu s'en faut, les noms de cours d'eau diminutifs de noms de lieu, spécialement dans le domaine français... la Wallonie figure abondamment dans ce relevé systématique... »

En 1939, M. HAUST, *loc. cit.*, écrit: « Je dois dire que les toponymes étaient à cent lieues de ma pensée; seuls les faits du langage courant me préoccupaient. J'ai donc relu l'étude de M. VINCENT: c'est une riche et solide contribution à la science toponymique. »